

Interdiction en Corée du sud du principal parti d'opposition...

solidarite-internationale-pcf

21 décembre
2014



Interdiction en Corée du sud du principal parti d'opposition, le PPU, force de gauche proche des communistes : solidarité !

Présentée comme modèle du capitalisme du XXI^{ème} siècle, la Corée du sud montre surtout l'image de ce que pourrait être un capitalisme autoritaire au XXI^{ème} siècle. L'interdiction du principal parti d'opposition de gauche en est la dernière preuve inquiétante.

La nouvelle n'est pas une surprise pour ceux qui suivent l'actualité coréenne. Elle marque néanmoins une rupture dans la pratique autoritaire du pouvoir sud-coréen. Un retour en arrière qui lorgne vers le temps de la dictature de Syngman Rhee (1948-60), puis Park Chung-Hee (1963-1979)

Une dérive autoritaire : la fille du dictateur sur les traces de son père

Les partis de gauche, les syndicats, les militants de défense des droits de l'Homme dénonçaient en 2012 l'arrivée à la présidence de Park Geun-Hye, mêlant libéralisme économique, nationalisme anti-communiste (mais pro-américain) et autoritarisme politique.

Une « dame de fer » made in Korea.

Les opposants à cette dérive autoritaire du régime sud-coréen soulignaient que Park Geun-Hye était aussi la fille du dictateur Park Chung-Hee. Le président à la plus grande longévité qui imposa un régime brutal, en emprisonnant les étudiants et ouvrier, en réprimant brutalement toute opposition.

Park Chung-Hee avait fait passer en 1972 une nouvelle Constitution qui lui accordait – au nom de l' « état d'urgence » face au péril communiste – les pleins pouvoirs, restreignant les libertés fondamentales, sanctionnant le tout par un referendum fantoche. 93 % de oui !

Sa fille a visiblement gardé un héritage vivace de cet héritage. Depuis deux ans, elle multiplie les attaques par la voie judiciaire contre l'opposition de gauche, le mouvement syndical. Cette fois, un cap est franchi avec l'interdiction du principal parti d'opposition, le Parti progressiste unifié.

Il faut d'abord rappeler que la Loi de Sécurité nationale de 1948 est toujours en vigueur.

Au nom de la lutte contre le communisme, elle permet à l'Etat sud-coréen de réprimer les activités anti-Etat qui mettent en danger la sécurité nationale (art 1), les groupes anti-Etat étant ceux qui troublent l'ordre national (art 2), prévoyant la peine de mort ou des peines supérieures à 2 ans (art 3 et 4), y compris pour ceux qui constituent des groupements politiques ayant cette intention (art 7).

De fait, depuis 65 ans, la Loi de Sécurité nationale sert de prétexte à la répression de tout mouvement d'opposition, syndical ou politique, et à l'interdiction du mouvement communiste, malgré son assouplissement

dans les années 1990. 2014 marque la fin du « dégel » démocratique.

Le Parti progressiste, un parti de masse à gauche qui dérange

Le Parti progressiste unifié (PPU) regroupe des forces unies dans un combat commun pour une démocratie sociale, la paix, l'indépendance face aux États-Unis. Il rassemble large, des patriotes de gauche aux progressistes sociaux-démocrates, des militants syndicaux jusqu'aux communistes.

Malgré ce climat difficile, le PPU était parvenu à incarner – comme le Parti communiste au Japon – l'opposition aux dérives autoritaires d'un régime structurellement lié aux intérêts des grands monopoles sud-coréens (les chaebol) et de l'impérialisme nord-américain.

Avec ses 100 000 militants, le PPU était une force incontournable dans la société, bien que minoritaire au Parlement, mais s'appuyant beaucoup sur la puissance des syndicats de lutte. Il avait toutefois réussi à récolter 13 sièges aux élections de 2012, dépassant la barre des 10 %.

Qui croit au complot communiste déjoué par les services secrets ?

Ce 18 décembre 2014, la Cour constitutionnelle a reconnu à 8 voix contre 1 que le PPU menaçait « l'ordre démocratique de la République de Corée ». La charge retenue : appel à l'insurrection pour tenter d'instaurer le communisme comme en Corée du nord.

La Cour constitutionnelle reprend les allégations des services secrets faisant référence à une rencontre secrète qui se serait tenue en mai 2013, organisée par Lee Seok-Ki, député du parti, avec 130 responsables du PPU.

Cette rencontre aurait posé les grandes lignes d'un complot para-communiste visant à prendre le pouvoir légalement d'ici 2017 (sic), tout en préparant un plan clandestin de lutte armée en cas de guerre avec la Corée du nord, et de guérilla contre les infrastructures du pays, insistant sur de cyberattaques contre le réseau Internet sud-coréen.

Une réunion qui serait la preuve d'une organisation secrète dans le PPU – l'Organisation révolutionnaire (OR) – qui se serait fixé comme but le renversement violent du régime sud-coréen, la préparation d'une guérilla en Corée du sud.

Ce dossier abracadabrant monté par les services secrets sud-coréens (Service d'intelligence nationale/SIN), à charge contre le PPU, a laissé sceptique les observateurs. On connaît trop bien le passé du SIN, expert dans la manipulation des faits montés de toute pièce à des fins politiques.

Un passé très récent puisqu'en 2012 le SIN a inondé le web, ainsi que les réseaux sociaux, d'articles favorables à la candidat de droite Park Cheung-Hee mais aussi d'articles diffamatoires, calomnieux sur ses opposants.

Selon les analystes politiques, cette campagne médiatique a pu faire la différence dans un scrutin présidentiel qui s'est finalement joué à 51-49 %. Ce qu'a corroboré l'enquête de la Police métropolitaine de Séoul.

L'enquête, bloquée dans un premier temps, a révélé au cours de l'année 2013 une manipulation massive via Internet mais elle n'a pas emmené à des poursuites concrètes contre le SIN. Et c'est à ce moment qu'est apparu le scandale du dit « complot communiste ». Une divine surprise.

Le parlementaire du PPU, Lee Seok-Ki, a été arrêté en septembre 2013, jugé en février et condamné à 12 ans de prison. Trois autres hauts responsables du PPU ont été condamnés à des peines allant de 4 à 7 ans, accusés de « haute trahison » contre l'Etat sud-coréen.

Deux ans d'attaque contre toute opposition, contre le mouvement social

L'attaque légale contre le PPU a donc culminé par son interdiction ce 18 décembre. Une interdiction qui, pour la présidente du PPU, Lee Jung-Hee, signifie que « la démocratie est morte aujourd'hui en Corée du sud », la Cour constitutionnelle « ouvre la voie au totalitarisme ».

Le patrimoine, mobilier et immobilier, du parti va être saisi. Des élections devraient être anticipées en avril 2015 pour ré-attribuer les 13 sièges laissés vacants par le parti de gauche.

Cette mesure autoritaire marque la fin d'une période d'intenses luttes sociales contre la toute-puissance des grands monopoles privés, la privatisation des monopoles publics, et globalement la reprise en main autoritaire du pays par la fille de l'illustre dictateur sud-coréen.

En décembre 2013, plusieurs semaines de grèves des cheminots sud-coréens contre la privatisation de la KORAIL ont été ponctuées par une grève générale massive il y a un an de cela.

Et depuis septembre, c'est l'automobile qui connaît des mobilisations inédites touchant Kia, Hyundai mais aussi Renault.

Le gouvernement a déjà choisi la solution autoritaire pour briser la puissante confédération de lutte – qui entretient des liens privilégiés avec le PPU – qu'est la KCTU (Confédération des syndicats coréens), avec ses 700 000 membres.

Le syndicat des enseignants (KTU) est interdit depuis décembre 2013, celui des employés de la fonction publique (KEGU) depuis 2009, enfin l'attaque contre les syndicats de cheminots et de la métallurgie (dont l'automobile) laisse craindre une interdiction du mouvement syndical de classe.

Alors que nos médias s'indignent haut et fort face à de prétendues cyberattaques nord-coréennes sur Sony – qui nous ferait passer l'Etat socialiste pour le pays le plus à la pointe au niveau des hautes technologies, un honneur peut-être légèrement surfait – personne ne dit rien sur le danger que porte la re-militarisation japonaise, la dérive autoritaire inquiétante en Corée du sud.

Exprimons clairement notre solidarité avec nos camarades coréens, brisons le mur du silence médiatique : non à l'interdiction du Parti progressiste unifié, au nom de l'anti-communisme !

solidarite-internationale-pcf

»» <http://www.solidarite-internationale-pcf.fr/article-interdiction-en-co...>